



EHPAD GASTON CHARGÉ

Les Termelles

**CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2017**

Le Lundi 18 septembre 2017 à 11h00, s'est tenue une réunion du CONSEIL DE LA VIE SOCIALE à la Salle Polyvalente de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes d'ABILLY, sous la présidence de Mme BROSSAS.

Assistaient avec voix délibérative

Représentants des résidents

Madame MARNE Marie-Josèphe, service 1^{er} étage

Madame MORIN Madeleine, service 1^{er} étage

Monsieur RIDET Raymond, service Rez de chaussée

Représentants des familles

Madame BROSSAS Eveline

Madame MAURICE Sylvie

Madame FURET Anne-Marie

Représentants du personnel

Madame DOURY Christelle, Aide Médico Psychologique

Madame PERRAULT Régine, Infirmière

Madame ROY Lydie, aide-soignante

Madame JEAU Pascaline, aide-soignante

Assistaient avec voix consultative

Madame RENSON-RAVELOSON Emmanuelle, Directrice

Monsieur GARNIER Philippe, médecin coordonnateur

Madame BRUNEAU Laurence, Cadre de Santé

Madame AYGALLENQ Alexandrine, Psychologue

Monsieur GUILLOT Anthony, Responsable des admissions et secrétaire du CVS

Assistaient avec Voix consultative

Madame DALONNEAU Sylviane, Animatrice

Absents et excusés

Représentants des résidents

Madame SAUVAGEON Georgette, service 1^{er} étage

Représentants des familles

Madame GANTIER Dominique

Représentants de l'administration

Madame DAMANGE Isabelle, conseillère municipale de la commune d'Abilly

Monsieur VENAULT Nicolas, conseiller municipal de la commune du Grand-Pressigny

Madame BEAUDOIN Céline, Conseillère municipale de la commune du Grand-Pressigny

Madame MIQUEL, ADMR de Descartes

Représentants du personnel

Madame RASILLARD Isabelle, Aide-Soignante

Madame SAUVAGEON Valérie, Infirmière

Voix consultative

Madame DUFY Stéphanie, Responsable des services économiques

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Madame BROSSAS.

L'ordre du jour était le suivant :

- Validation du procès-verbal de la séance du 13 avril 2017,
- Validation des documents contractuels (contrat de séjour, règlement de fonctionnement, livret d'accueil)
- Validation de la mise à jour du projet d'établissement
- Informations diverses,
- Questions diverses.

1. VALIDATION DU DERNIER PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 13/04/2017

Le procès-verbal de la réunion du 13 avril 2017 est approuvé sans remarque ni modification.

2. VALIDATION DES DOCUMENTS CONTRACTUELS

Un exemplaire de chaque document contractuel a été adressé à chaque membre.

Madame La Directrice prend la parole en détaillant les différentes modifications et/ou mise à jour qui ont été apportées aux différents documents contractuels, notamment :

- Le secret professionnel et le partage d'information entre professionnels,
- Mise en place de référents Humanitude, Mme Pascaline JEAU - Aide-Soignante et Mme Lucie MARIOU - Psychomotricienne. Une communication est déjà existante pour faire connaître le travail du COPIL Humanitude,
- Mise en place d'un dépôt de garantie pour les admissions qui auront lieu dans les chambres du nouvel établissement. Le dépôt de garanti correspondrait à 20 jours d'hébergement.

2-1. Contrat de Séjour

Le contrat de séjour est approuvé sans remarque ni modification pour les membres du CVS.

2-2. Règlement de Fonctionnement

Le règlement de fonctionnement est approuvé sans remarque ni modification pour les membres du CVS.

2-3. Livret d'Accueil

Le livret d'accueil est approuvé sans remarque ni modification pour les membres du CVS.

2-4. Projet d'Etablissement

Le projet d'établissement est approuvé sans remarque ni modification pour les membres du CVS.

3. INFORMATIONS DIVERSES

Madame la Directrice fait le point sur les futurs déménagements. Un courrier a été adressé en fin de semaine 37, aux résidents concernés, aux mandataires judiciaires le cas échéant et aux familles, informant de la date du déménagement, du service et du numéro de chambre.

Les déménagements se dérouleront sur les 2 premières semaines d'octobre (Semaine 40 et 41), de la façon suivante :

- A compter du 3 octobre 2017 et sur la semaine 40, les parties administratives et soignantes déménageront,
- Les résidents qui intégreront l'unité **Les Ritournelles**, déménageront le lundi 9 octobre,
- Les résidents qui aménageront sur l'unité **Promenade des Danseurs**, déménageront le mardi 10 octobre,
- Les résidents qui seront dans l'unité **Chemin des Sports**, déménageront le mercredi 11 octobre.

Pour le dîner du mercredi 11 octobre, tous les résidents pourront manger dans la nouvelle salle à manger.

Un potentiel problème technique sur les lignes téléphoniques est mentionné sur les premières semaines d'octobre. Les résidents garderont le même numéro de téléphone.

L'animatrice doit faire le tour des résidents qui doivent déménager pour faire un point et leur montrer leur nouvelle chambre à l'aide de photos.

Madame DALONNEAU informe des dates des fêtes de Noël :

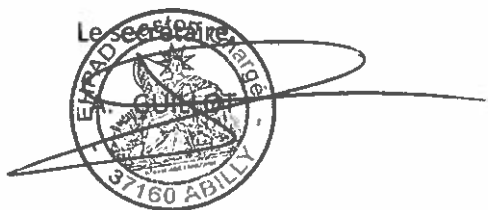
- Pour l'UPAD, la fête de Noël se déroulera le lundi 18 décembre 2017.
- Pour l'EHPAD, la fête de Noël se fera le vendredi 22 décembre 2017.

Elle indique également qu'à partir du lundi 18 septembre 2017, le courrier des résidents sera distribué par le service de l'animation vers 11h00.

4. QUESTIONS DIVERSES

Néant.

La séance est levée à 12h00



Destinataires : les membres du Conseil de la Vie Sociale (Titulaires et Suppléants)
Affichage à l'attention des familles : Point info Rez-de-Chaussée